

Référence réglementaire

Articles R4227-28 et 39
du code du travail

Public concerné

L'ensemble du personnel

Pré-requis

Aucun

Durée

1 session de 3h30

Nombre de participants

12 personnes max.

Lieu

Intra (dans votre entreprise)

02.99.85.60.45

contact@r2s-bretagne.fr

www.r2s-incendie.fr



E.P.I.

Equipier de Première Intervention

Objectif de la formation :

- maîtriser les bases théoriques et pratiques à la prévention et à la lutte contre les débuts de feu.
- être capable de donner l'alerte rapidement et d'utiliser les moyens de première intervention mis à disposition.

PROGRAMME

Théorie

- feux et classes de feux (origine de l'incendie, la propagation, le triangle du feu, les classes de feux)
- notions de prévention (consignes, information du personnel, alerte et alarme)
- matériels et produits extincteurs (les différents moyens d'extinction, les distances d'attaque)
- vidéos sur la propagation d'un feu, sur l'utilisation des extincteurs

- reconnaissance du matériel existant au sein de l'entreprise

Pratique

- manœuvres individuelles (exercices d'extinction sur feux réels avec utilisation de différents types d'extincteurs)

ORGANISATION

Moyens pédagogiques et techniques

- ordi, vidéoprojecteur
- diaporama, vidéos
- livret couleur
- générateur de flammes écologique à gaz
- extincteurs eau 6l + extincteurs CO² 2kg (extincteurs poudre si industrie) pour 1 groupe de 12 pers.

Suivi et évaluation

- évaluation formative en interactivité avec les participants
- évaluation de fin de formation sous forme de QCM oral
- feuille de présence

Validation

- attestation de formation

* recyclage préconisé tous les ans